

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**MINISTRE DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DES MEDIAS (MINICOTIM)**

**PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PAFEN)**

**(P176396)**

**PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE (PAFEN).**

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT  
SECTORIEL RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE 1 « ACCES ET INCLUSION  
NUMERIQUES »**

**MARS 2023**

## **I. INTRODUCTION**

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) en sigle (le Projet) ou « Burundi Digital Foundations Project » en anglais. Il est prévu qu'une partie des ressources de ce projet soit utilisée pour prendre en charge les charges liées à la Coordination institutionnelle et la gestion du projet en général et, en particulier celles d'un Expert sectoriel responsable de **la composante 1 « Accès et inclusion numériques »**

## **II. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET**

L'objectif de développement du Projet est d'augmenter l'accès à l'internet à haut débit, particulièrement pour les populations mal desservies, et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics par voie numérique.

Le projet vise à accroître l'accès au haut débit et à améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics numériques, ce qui contribuera à jeter les bases d'un développement accéléré de l'économie numérique du Burundi.

Les activités du projet viseront à accroître l'adoption du numérique en élargissant la couverture du réseau et la base existante de consommateurs de services numériques par le biais d'initiatives qui stimulent l'investissement dans des infrastructures à large bande durables et intelligentes sur le plan climatique et catalysent la demande croissante de services électroniques par le biais de programmes d'accès numérique.

Une attention particulière sera accordée à la réduction de la fracture numérique, en veillant à ce que les communautés rurales du Burundi, les femmes et les filles, ainsi que les groupes vulnérables soient connectés, qui sont actuellement mal desservis et/ou confrontés à des obstacles plus importants à l'accès. L'accent sera également mis sur la stimulation de l'accès au haut débit dans des secteurs clés, tels que l'éducation.

Le projet cherchera également à créer un gouvernement numériquement actif en finançant des facilitateurs numériques transversaux qui peuvent stimuler la capacité de prestation de services publics numériques par le biais de cadres de gouvernance partagés, d'une infrastructure numérique à faible consommation énergétique et résiliente, et de plates-formes publiques numériques, et ainsi soutenir l'instauration progressive des services électroniques transactionnels et une plus grande utilisation des technologies numériques par le gouvernement.

### **II.1. Les Composantes du Projet**

Le Projet comprend 4 composantes ci-après :

## **Composante 1 : Accès et inclusion numériques**

- Sous-composante 1.1 : Environnement favorable à l'accès au haut débit et aux services en ligne
- Sous-composante 1.2 : Accès à la connectivité locale
- Sous-composante 1.3 : Facilitateurs d'accès local et d'inclusion numérique

## **Composante 2 : Facilitateurs de la prestation de services publics numériques**

- Sous-composante 2.1 : Cadres institutionnels, juridiques, de gouvernance et technologiques pour les services en ligne
- Sous-composante 2.2 : Infrastructure numériques partagées et capacités de l'administration publique
- Sous-composante 2.3 : Numérisation de certains services et de cas d'utilisation phares

## **Composante 3 : Coordination institutionnelle et gestion du projet.**

## **Composante 4 : Composante contingent d'intervention d'urgence (CERC)**

La mission de l'expert sectoriel s'inscrit dans le cadre de **la composante 1 « accès et inclusion numériques »**.

Cette composante soutiendra un accès plus large à la large bande, ainsi que l'adoption de services basés sur les données par le biais du financement de la réforme du marché de la large bande, des investissements catalytiques pour étendre les réseaux d'accès locaux, et du soutien aux facilitateurs d'accès numérique qui aident à accroître la demande.

En renforçant l'environnement favorable au développement du marché du haut débit, les activités financées contribueront à stimuler d'autres investissements du secteur privé dans l'expansion des infrastructures et des services, en mettant l'accent sur les infrastructures résistantes au climat.

Là où les défaillances persistantes du marché continuent d'entraver l'accès universel, l'investissement public sera également exploité de manière stratégique pour catalyser l'extension de la couverture du réseau du dernier kilomètre par une combinaison de stimuli du côté de l'offre et de la demande. L'adoption par les communautés rurales, les femmes et les filles, les sous-groupes vulnérables, ainsi que par les groupes d'utilisateurs dans les secteurs clés, sera soutenue par des initiatives d'accès local qui s'attaquent aux obstacles qui entravent actuellement l'inclusion numérique. Les activités de cette composante ont pour but ultime de connecter plus d'utilisateurs au haut débit et de créer une base croissante d'utilisateurs de services numériques au Burundi. Les sous-composantes seront mises en œuvre de manière séquentielle afin de s'assurer que les réformes en amont (i) minimisent le besoin d'investissements publics et (ii) maximisent la participation et la contribution du secteur privé à tout investissement de connectivité en aval réalisé.

Le Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) sera mis en œuvre à travers une Unité de Gestion de Projet (UGP), coordonnée par le Secrétaire Exécutif du Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC) et

placée sous la tutelle du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias (MINCOTIM).

En vue d'un démarrage rapide de la mise en œuvre des activités prévues, le Projet désire recruter un expert sectoriel responsable de la **composante 1 « accès et inclusion numériques »** dont les missions sont décrites au paragraphe suivant.

### **III. MISSION ET TACHES DE L'EXPERT SECTORIEL RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE « ACCES ET INCLUSION NUMERIQUES ».**

Sous l'autorité du Coordonnateur, et sous la supervision directe du Coordonnateur adjoint, l'expert sectoriel du Projet devra assurer l'encadrement de la conception technique, la supervision et le suivi de la mise en œuvre de la composante 1 « accès et inclusion numériques ».

L'assistance par l'expert sectoriel pourra prendre différentes formes : Analyse de documents produits par les Consultants en charge des études techniques, l'équipe de la Banque Mondiale, recommandations, élaboration de notes, collecte d'information, suivi des travaux de terrain, etc.

De manière spécifique et non limitative, l'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » du Projet accomplira les tâches suivantes :

- Coordonner et gérer toutes les activités clés liées à la Composante 1 du Projet, y compris la coordination et le suivi d'exécution des activités des consultants, fournisseurs et prestataires de services sélectionnés pour assurer leur mise en œuvre efficace et en temps voulu, conformément aux procédures d'implémentation du projet et au plan d'achat ;
- Prendre part à toute activité en rapport avec la préparation et la mise en œuvre de toutes les activités de la **composante 1 « accès et inclusion numériques »** ;
- Superviser la mise en œuvre sur le terrain et l'atteinte des résultats des activités relatives aux d activités de la **composante 1 « accès et inclusion numériques »** ;
- Analyser et effectuer le contrôle qualité des livrables reçues dans le cadre des activités de la **composante 1 « accès et inclusion numériques »** ;
- Prendre la principale responsabilité technique pour élaborer les termes de référence pour les appels à proposition et appels d'offres relatifs à la Composante 1 « accès et inclusion numériques » ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autres experts pour la prise en compte des aspects de la **composante 1 « accès et inclusion numériques »** lors de la conception des infrastructures afin d'atteindre les Objectifs de Développement du Projet.
- Assister le Responsable de la Passation des Marchés du Projet dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres sur la base des études techniques et de la documentation disponibles ;
- Partager les données techniques servant de référence aux autres experts du Projet
- Elaborer un chronogramme pour chacune des activités de la composante 1 « accès et inclusion numériques identifiées et veiller au respect des délais fixés à cet effet ;

- Rédiger un rapport mensuel sur l'état d'avancement des travaux relatifs à la **composante 1 « accès et inclusion numériques »**;
- En collaboration avec les services bénéficiaires du Projet sur la **composante 1 « accès et inclusion numériques »**, participer à la préparation du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA), et la préparation et la révision des documents clés du projet (rapports d'activités et financiers, PPM, Cadre de Résultats, etc.) ;
- Participer dans l'élaboration des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Participer dans l'élaboration des notes techniques et mémorandum sur l'exécution des activités en rapport avec la composante 1 « accès et inclusion numériques et son état d'avancement au regard des résultats attendus ;
- Faciliter les missions de supervision et d'évaluation du Projet ;
- Participer à la préparation et documenter les réunions trimestrielles et semestrielles de la coordination technique et de pilotage du Projet ;
- Se tenir au courant des tendances émergentes en matière de connectivité numérique et d'accès à large bande, afin de conseiller la direction et les parties prenantes du projet sur les nouveaux développements et les meilleures pratiques émergentes susceptibles d'influencer positivement la conception, la planification, etc. du projet, y compris en effectuant des recherches ad hoc si nécessaire ;
  - Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances ;
  - Assurer une veille technique dans son domaine de compétence ;
  - Contribuer aux activités de visibilité et de communication du projet et faciliter la circulation de l'information entre toutes les parties prenantes ;
  - Veiller à la cohérence entre la planification budgétaire et la planification opérationnelle des activités de la Composante 1, en lien avec les autres membres de l'UGP ainsi qu'au respect des procédures de la Banque mondiale ;
  - Animer et mobiliser le vivier d'expert.es thématiques de la Composante 1 (nationaux et internationaux) ;
  - Assurer la cohérence et la complémentarité avec les autres projets dans le domaine numérique du Burundi et de la sous-région, et développer des synergies ;
- Exécuter toute autre tâche jugée nécessaire par le Coordonnateur du Projet et le Responsable des opérations.

#### **IV. ANCRAGE INSTITUTIONNEL**

L'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » est placé sous l'autorité et la supervision directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte, adresse tous les rapports et à qui il apporte tous les conseils utiles en tout ce qui concerne la mise en œuvre technique du volet infrastructures du Projet.

#### **V. LIVRABLES**

Sous la responsabilité du Coordonnateur, l'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » est chargé de la mise en place des outils nécessaires à l'atteinte des Objectifs de Développement du Projet. Ainsi, en collaboration avec les autres services

opérant dans le cadre du Projet, l'expert est responsable de la production des documents servant d'outils de travail d'une part et de la production des rapports périodiques d'autre part.

- L'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » établira les rapports d'activités mensuels et trimestriels en rapport avec **la composante 1 « accès et inclusion numériques »**, pour l'élaboration du rapport global sur l'avancement du Projet ;
- Il participera à la rédaction des rapports d'activités du Projet et tous les rapports de missions spécifiques qui pourraient lui être confiées.

## **VI. PROFIL DE L'EXPERT SECTORIEL RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE 1 « ACCES ET INCLUSION NUMERIQUES ».**

L'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » devra avoir le profil suivant :

### **Qualifications :**

- Avoir un diplôme de niveau au moins BAC+4 ou plus (Master ou Ingénieur) en Télécommunication, informatique, ingénierie, économie, ou tout autre diplôme équivalent.

### **Expérience professionnelle :**

- Avoir une expérience de 5 ans minimum dans le secteur numérique et/ou télécom ou des secteurs connexes;
- Avoir expérience de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives d'accès numériques aux infrastructures financés par le gouvernement et/ou des bailleurs de fonds serait un atout ;
- Connaissance avérée de l'infrastructure numérique et de la chaîne de valeur du marché de la téléphonie et de l'Internet au Burundi Connaissance avérée des principales questions réglementaires et politiques liées au secteur des télécommunications et au développement du marché de la large bande - par exemple, la concurrence, l'accessibilité, la qualité de service (QoS), le contenu local, la gestion du spectre et le partage des infrastructures, etc ;
- Connaissance avérée de l'infrastructure de réseau et des solutions connexes (par exemple, WAN/LANS), y compris les dernières tendances, ainsi que les exigences de déploiement et de maintenance connexes ;
- Une connaissance des besoins pour l'éducation numérique est considérée comme un avantage, y compris la connectivité de l'enseignement scolaire et supérieur ;
- Connaissance avérée des principes, des méthodes de planification, de suivi et d'évaluation des TIC et des projets d'infrastructure ;
- Une expérience préalable d'initiatives en matière d'infrastructure numériques qui font appel au secteur privé est considérée serait un atout ;
- Parler et écrire parfaitement la langue française, la connaissance de la langue anglaise est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des applications courantes de logiciels de bureau : Word, Excel, PowerPoint.

## **VII. DUREE DE LA MISSION**

Le premier contrat sera d'une durée d'une année renouvelable après évaluation satisfaisante des prestations et avis de non-objection de la Banque Mondiale. Le démarrage de la mission est prévu au début du mois de Juin 2023.

## **VIII. CRITERES DE PERFORMANCE**

L'efficacité et les performances l'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » seront mesurées **en fonction de son apport effectif sur la composante 1 « accès et inclusion numériques » pour atteindre les indicateurs des Objectifs de Développement du Projet.**

## **IX. CONSTITUTION DU DOSSIER**

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- ✓ Une lettre de motivation ;
- ✓ Un curriculum vitae ;

En cas de nécessité, des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle pourraient être demandés.

## **X. CONDITIONS D'EMPLOI**

L'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » sera un Consultant individuel rattaché à la coordination du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN);

- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

## **XI. REMUNERATION ET ECHEANCES DE PAIEMENT**

Les termes de rémunération dépendront de l'expérience et des qualifications requises conformément à la grille de l'Ordonnance Ministérielle N° 540/16667 du 24/11/2020 portant harmonisation des rémunérations et les frais de fonctionnement des gestionnaires des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs).

## **XII. METHODE ET PROCEDURE DE SELECTION**

« Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de juillet 2016, Mis à jour en novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence».

La sélection de l'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » sera effectuée par appel à candidatures.

L'expert sectoriel responsable de la composante 1 « accès et inclusion numériques » du Projet sera retenu, après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels, conformément au **Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives** et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

La sélection de l'expert (e) sera effectuée par appel à candidatures. L'Expert(e) sera retenu(e), après avis de non-objection de la Banque Mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

La procédure de sélection comportera deux (2) phases :

**(a) Phase de présélection des candidats sur la base de comparaison des CVs des candidats sur 100 points**

Cette étape sera constituée d'une présélection sur base de dossiers où seront retenus les candidats ayant les qualifications et l'expérience requises pour le poste conformément aux TdR ci-dessus.

**La répartition des notes pour cette phase sera faite dans l'esprit de ne retenir que les candidats ayant le meilleur profil en privilégiant l'expérience pertinente des candidats pour le poste qui sera notée à pas moins de 75 %.**

Pour tous les autres critères : (i) Diplôme (pas plus de 5%) ; (ii) Connaissance de langues (pas plus de 5%) et (iii) maîtrise de l'outil informatique sur CV pas plus de 5%

**A cette Phase, seuls les candidats ayant reçu une Note Minimale de 75% seront retenus.**

**Au cas où aucun des candidats n'aura totalisé la Note Minimale de 75%, il sera alors retenu les trois premiers parmi ceux ayant reçu une Note Supérieure ou Egale à 70%**

**(b) Phase d'interview des candidats présélectionnés sur 100 points.**

Après la non-objection de la Banque mondiale sur les résultats de la présélection, il sera procédé à l'interview des candidats retenus

**A la fin du processus, les candidats seront classés par ordre de mérite après pondération des différentes notes obtenues dans les 2 phases de la Sélection. La note du CV aura un poids de 70% et celle de l'interview 30% (le CV sera pondéré pour 70% et l'Interview pour 30%).**



## MODÈLE DE CURRICULUM VITAE (CV)

Poste : \_\_\_\_\_

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Nombre d'années d'expérience : \_\_\_\_\_

Attributions spécifiques actuelles du candidat ou dernières fonctions exercées :

\_\_\_\_\_

### **Principales qualifications :**

[En une demi-page maximum, donner un aperçu des aspects de la formation et de l'expérience du candidat les plus utiles à ses attributions au regard du poste pour lequel il s'est porté candidat.]

\_\_\_\_\_

### **Formation :**

[En un quart de page maximum, résumer les études universitaires et autres études spécialisées du candidat, en indiquant les noms et adresses des écoles ou universités fréquentées, avec les dates de fréquentation, ainsi que les diplômes obtenus.]

\_\_\_\_\_

### **Expérience professionnelle :**

[En deux pages au maximum, dresser la liste des emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer les dates, nom de l'employeur, titre du poste occupé et lieu de travail. Pour les dix dernières années, préciser en outre le type d'activité exercée et, le cas échéant, le nom de clients ou employeurs susceptibles de fournir des références. Pour les candidats ayant eu à prester des services comme consultant, Il conviendra de spécifier les fonctions exercées comme consultant en indiquant le titre de la mission ou du mandat, la date de la mission et le nom et les références de la personne ou de l'institution ayant commandé la mission]

\_\_\_\_\_

### **Langues :**

[Indiquer, pour chacune, le niveau de connaissance : médiocre/moyen/ bon/excellent, en ce qui concerne la langue lue/écrite/ parlée.]

\_\_\_\_\_

**Attestation :**

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

[Signature du candidat]

Jour/mois/année

Nom du candidat : \_\_\_\_

A)